



“
**Décider plus pour
décider mieux :
la Bretagne innove.**
”

Ce dont nous ne voulons plus

Nous ne voulons plus de la centralisation du pouvoir ni de sa reproduction régionale qui détruit les pays de Bretagne plutôt que de s'appuyer sur leur vitalité. Nous ne voulons plus de cette partition de la Bretagne totalement arbitraire et antidémocratique, contraire au droit international.

En Bretagne comme ailleurs, il est temps que la politique ne soit plus l'affaire que des hommes, de CSP+, de citoyens « expérimentés » ou de militants chevronnés. La quasi-exclusion des femmes, des jeunes, des employés et ouvriers et de toutes les minorités des postes à responsabilité dans les institutions de la République représente un danger pour la démocratie.

Les “affaires” diverses autour d'élus - qu'elles soient liées aux finances, aux abus de biens sociaux ou aux violences sexuelles - gangrènent la relation entre les Françaises et les Français et ceux qui sont censés les représenter.

Enfin, nous refusons les accords opaques des partis qui excluent le citoyen de la décision politique.

Ce dont nous sommes fiers

Nous revendiquons l'héritage du CELIB. Cette union de différents Bretons et forces politiques, après la 2^e guerre mondiale, autour d'un projet commun de défense des intérêts bretons doit renaître et être actualisée.

Cet héritage doit nous conduire à écrire un récit collectif partagé pour la Bretagne. Récit dans lequel toutes les forces vives de notre belle région se reconnaissent et s'associent pour affronter fermement les problèmes qui se posent à nous ici, maintenant et pour l'avenir.

Notre projet est porté par des femmes et des hommes, apprentis, lycéens, étudiants, travailleurs salariés, retraités, entrepreneurs. Il rassemble des compétences plurielles mises au service de la nécessaire transition écologique. C'est un projet pour et par l'ensemble des Bretons et non pour quelques-uns seulement.

Nous sommes inspirés par des expérimentations démocratiques à travers le monde, aussi bien les conventions citoyennes en Irlande et en Islande que les votations suisses ou le budget participatif de Porto Alegre

Les risques si rien ne change

2 Français sur 3 pensent déjà que la démocratie fonctionne mal. Le risque est la rupture définitive d'une partie de la population avec les institutions et les élus. Avec des taux d'abstention qui ne feront qu'augmenter, élection après élection, jusqu'à la chute de la démocratie, comme on le voit déjà ailleurs.

Un second risque, très concret, est l'attrait grandissant de mouvements d'extrême-droite partout en Europe. Ces mouvements rallient nombre de gens déçus des partis traditionnels, car ceux-ci n'ont pas su protéger leurs populations des conséquences de la mondialisation.

Si rien ne change pour la réunification de la Bretagne, L'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne deviendra de plus en plus floue, la Bretagne administrative pourrait même se fondre à terme dans une région Grand Ouest.

Les opportunités à saisir

Les Français et les Bretons ont accès à de plus en plus d'informations. Ils veulent reprendre le contrôle de leur vie et des décisions qui les concernent. Ils réclament plus de démocratie, c'est un fait. Nous devons saisir l'élan pour la démocratie directe, initié ces dernières années par de nombreux mouvements sociaux .

Agir pour l'inclusion et contre les discriminations contribue à approfondir la qualité et la réalité de notre démocratie. En effet, l'exclusion au sein de la participation politique reflète les inégalités latentes de notre société. Or les personnes concernées dans leur vie quotidienne sont les meilleurs experts du problème qu'elles subissent. Leur expérience et leurs idées sont donc essentielles pour permettre d'établir des politiques au plus proche de la réalité.

Le challenge

Rendre le pouvoir aux Bretonnes et aux Bretons, c'est :

- > Donner un pouvoir réel de décision aux citoyens et aux pays de Bretagne dans le cadre régional.
- > Transformer les instances de décisions bretonnes en modifiant le Règlement Intérieur du Conseil Régional
- > Créer de nouveaux outils de démocratie directe ou semi-directe à l'échelle de la région.
- > Affirmer que la Loire Atlantique fait partie de tout temps de la Bretagne, que sa place légitime est en son sein et qu'il n'y a plus aucun argument valable contre la réunification.
- > Associer toutes les couches de la population aux décisions qui les concernent.
- > Rapprocher la Bretagne de l'Europe, à l'image de ce que font nombre de régions européennes très engagées à Bruxelles et dans les coopérations européennes.

Pourquoi c'est possible et réaliste ?

D'abord, et avant tout, parce qu'avec une véritable volonté politique tout devient possible.

C'est réaliste parce que ça existe déjà ailleurs. L'Occitanie met en place des outils démocratiques innovants dans le même cadre légal que la Bretagne. De nombreuses régions d'Europe bénéficient depuis longtemps d'une forte autonomie, génératrice de développement économique, environnemental et humain.

Les travaux universitaires sont nombreux, les fonctionnaires régionaux ont l'expertise pour mettre en place ces nouveaux procédés démocratiques. Ce qui n'est pas réaliste, c'est le statu quo !

Sur la question de la réunification de la Bretagne, des rapprochements ont déjà eu lieu entre la Bretagne administrative et la Loire-Atlantique, une bonne partie des Bretonnes et Bretons s'intéressent de plus en plus à cette question.

Challenge réussi : « 2028, notre équipe a géré et animé la région Bretagne pendant 6 ans... »

La situation de la Bretagne et la vie des Bretonnes et Bretons en 2028 :

Dès son entrée en fonction, le Conseil Régional a utilisé sa prérogative de modification de son Règlement Intérieur pour traduire dans le quotidien une organisation nouvelle ainsi que notre vision du rôle du Conseil Régional. Ce nouveau règlement détaille les outils démocratiques que nous pouvons activer. Il distingue clairement les rôles de l'Assemblée Régionale et de son exécutif.

L'Assemblée anime aujourd'hui avec dynamisme la démocratie régionale, elle fixe son ordre du jour et prend ses décisions en étroite collaboration avec les collectivités territoriales et autres corps intermédiaires. L'Exécutif régional, quant à lui, entérine et met en place les décisions votées par l'Assemblée.

Parmi les possibilités d'expression démocratique le règlement intérieur prévoit le referendum ou la votation citoyenne sur des sujets ne relevant pas directement des compétences régionales mais de nature à permettre l'expression de revendications légitimes. La mise en place de tels outils, efficaces et adaptés aux différents contextes, a permis de remobiliser Bretonnes et Bretons.

Les Pays, condamnés à disparaître en 2021, ont depuis été restaurés à l'initiative du Conseil Régional. Ils sont aujourd'hui une institution politique vivante et efficace. Ils impliquent les acteurs des territoires et ont été au cœur des prises de décision pendant l'intégralité du mandat. Ce sont à présent des organes vivants et efficaces. Assurant l'indispensable interface entre les échelons régional et local, ils impliquent tous les acteurs des territoires.

Une Chambre Citoyenne Bretonne a été réunie. Ce dispositif démocratique innovant a été instauré dès le début de mandat. Cette Chambre Citoyenne Bretonne est constituée d'Élus et de citoyens tirés au sort dans les 5 départements de la Bretagne historique.

Cette Chambre Citoyenne Bretonne peut être saisie de thèmes définis par l'Exécutif régional. Par exemple : Évolution de l'agriculture, politique énergétique bretonne, lutte contre les discriminations, Politique maritime... Durant le mandat, la Chambre Citoyenne a été réunie à trois reprises, sur trois thèmes différents. La Chambre Citoyenne Bretonne, après concertation et consultations d'experts et de représentants des acteurs concernés, peut promulguer des avis ou recommandations et formuler des propositions concrètes d'actions, à destination de l'Assemblée du Conseil Régional. Les productions de la Chambre Citoyenne Bretonne sont, de fait, inscrites à l'ordre du jour des délibérations du Conseil Régional et débattues lors de ses sessions plénières, sans que soient dévoyées ses propositions.

Le Conseil Régional des Jeunes a été réformé. Son mode de désignation a été démocratisé et la portée de ses délibérations élargie. Le CRJ a notamment été saisi des questions relatives à la formation et à la jeunesse bretonne.

Tous les chiffres d'investissement de la Région sont publiés en open data sur son site et sur un site dédié, ouvert à discussion et contestations.

Une réelle concertation s'est mise en place entre les institutions de Bretagne et de Loire-Atlantique afin de s'engager vers la voie de la réunification ou vers des rapprochements concrets.

Les Bretons et Bretonnes ont beaucoup plus de facilité à connaître l'histoire de la Bretagne et une campagne a été menée durant tout le mandat pour montrer les liens forts qui unissent les 5 départements.



“

**Vous aussi,
participez aux
challenges !
Envoyez vos
commentaires
sur notre site
bretagne-ma-vie.bzh**

”

Contacts Bretagne ma vie

François Arbellot

(Directeur de campagne)

Tel : 06 95 45 43 90

contact@bretagne-ma-vie.
bzh

Benjamin Flohic

(Directeur de campagne
adjoint

et relations presse)

07 50 97 53 03